

Le Département de la Meuse recrute des Assistants familiaux, sur l'ensemble du territoire départemental

Rattaché au Service Pilotage des Dispositifs d'Aide Sociale à l'Enfance, l'Assistant familial a pour mission d'accueillir à son domicile, de façon permanente, des mineurs ou des jeunes majeurs en situation de placement. Il contribue à l'accompagnement éducatif de ces jeunes en lien avec les équipes de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département. La finalité première de son intervention est de répondre au besoin de sécurité de l'enfant confié.

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Garantir un accueil de l'enfant dans le respect de son développement intellectuel, physique, affectif et social

- Accueillir l'enfant et l'aider à s'intégrer dans le cadre familial, en tenant compte de ses besoins et capacités
- Répondre aux besoins physiques de l'enfant (rythme de vie, sommeil, alimentation, soins, éveil, hygiène, sécurité)
- Répondre aux besoins psychologiques de l'enfant en lui garantissant une permanence relationnelle, un sentiment de sécurité affective et un cadre sécurisant
- Être à l'écoute de l'enfant et être disponible pour échanger avec lui sur sa situation

2- Concourir à l'accompagnement éducatif de l'enfant

- Définir des règles de vie quotidiennes, expliciter les limites et permettre à l'enfant de les intégrer
- Etablir pour l'enfant la continuité et le lien entre les adultes qui interviennent dans sa prise en charge au quotidien
- Effectuer toute démarche nécessaire à la prise en charge de l'enfant (scolarisation, soins, ...) en lien avec le PPE et le référent ASE
- Proposer à l'enfant des activités de socialisation ordinaires: activités culturelles, extra-scolaires, sportives, liens avec les pairs
- Réaliser des écrits retranscrivant le parcours et le quotidien de l'enfant dans le carnet de vie de l'enfant ainsi que dans le cadre du rapport de situation.

3- Soutenir l'enfant dans le cadre du travail sur la relation à ses parents

- Gérer les événements en lien avec les temps de relation avec la famille de l'enfant (déplacements, appels téléphoniques, écoute de l'enfant)
- Soutenir l'enfant dans son travail d'intégration et de compréhension des événements familiaux vécus
- Préserver la place des parents dans les décisions concernant l'enfant, en conformité avec le cadre du placement
- Dialoguer avec les parents, dans la mesure du possible, sur le quotidien de l'enfant et respecter leur place

4- Être l'interface entre les intervenants extérieurs gravitant autour de l'enfant et le service Enfance

- Gérer les demandes usuelles émanant de la vie quotidienne de l'enfant
- Transmettre aux intervenants extérieurs les informations utiles pour l'intégration de l'enfant dans son environnement, dans le respect du secret professionnel
- Rendre compte des éléments significatifs de l'évolution de l'enfant aux services de l'ASE et participer aux temps de synthèse
- Proposer la mise en place d'actions dans le cadre de l'accompagnement de l'enfant
- Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis lors de l'élaboration du Projet Pour l'Enfant avec les différents acteurs

5- Mener un travail de réflexion autour de la protection de l'enfance en partenariat avec le Département

- Participer aux réunions de service ou à toute autre instance officielle à la demande du chef de service
- Participer aux groupes de travail thématiques ou autres temps de formation initiés par la Direction Enfance Famille
- Assister aux groupes de paroles organisés par le service
- Contribuer à l'accueil et à la formation des nouveaux professionnels

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Cadre général de l'Aide sociale à l'enfance, Besoins fondamentaux de l'enfant

Compétences professionnelles : Capacité d'analyse, Capacité à communiquer, Ecoute, Capacité d'observation et adaptation, Pragmatisme, Savoir prendre du recul

Attitudes professionnelles : Altruisme, Confidentialité, Discrétion, Grande disponibilité, Patience

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Nécessité d'obtenir un agrément délivré par le Président du Conseil départemental - permis B et véhicule personnel

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Chèques vacances. Participation à la protection sociale complémentaire Santé et Prévoyance. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature à:

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction Enfance Famille
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
ASE-pilotage@meuse.fr

ou pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Angélique CHAPLET, Référent Technique
du service Pilotage au 03.29.45.71.74